



BACHELOR

CHARGÉ(E) DE RECRUTEMENT ET CONSEILS EN RESSOURCES HUMAINES

Obtention de la certification RNCP N°36500 de Niveau 6

→ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conduire des entretiens de recrutement en mobilisant les techniques et outils adaptés
- Assurer le recrutement et l'intégration du personnel
- Maîtriser les aspects administratifs, législatifs et financiers de la formation professionnelle
- Assurer la gestion administrative du personnel

→ PROGRAMME - BLOCS DE COMPÉTENCES

Participer au déploiement de la stratégie de recrutement

- Analyse d'un besoin en recrutement et rédaction d'une offre d'emploi
- Définition et mise en oeuvre de la stratégie de sourcing

Assurer le recrutement et l'intégration du personnel

- Qualification des candidatures et conduite d'entretiens de recrutement
- Gestion et suivi des candidatures
- Intégration des nouveaux collaborateurs

Accompagner le développement des compétences

- Animation de la démarche qualité de vie au travail
- Elaboration et mise en place du plan de développement des compétences

Assurer la gestion administrative du personnel

- Droit du travail et gestion du personnel
- Gestion de la paie et politique de rémunération

→ CONDITIONS DE VALIDATION

- Possibilité de validation partielle : non
- Validation des 4 Blocs de compétences

→ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Chargé(e) de développement RH
- Chargé(e) de recrutement
- Gestionnaire carrière et paie
- Assistant(e) RH
- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Consultant(e) en recrutement

CERTIFICATION RNCP

Certification professionnelle « Chargé de recrutement et conseils en ressources humaines » enregistrée pour 5 ans au RNCP (Fiche RNCP 36500) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 01/06/2022, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 315 sous l'intitulé « Chargé de recrutement et conseils en ressources humaines » avec effet jusqu'au 01/06/2027, délivré par GROUPE ESCCOT, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinatoire de ces modalités d'accès.



CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

- **Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 5 (Bac +2)**
- **Sélection** : Sur dossier, entretien de motivation et test.
- **Inscription** : Possibilité de s'inscrire de Janvier à Septembre



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Évaluations pédagogiques** : épreuves nationales + Contrôle des connaissances
- **Évaluations transversales** : Évaluations professionnelles des compétences métier et comportementales + Auto-évaluation des compétences métier et comportementales
- **Grand Oral**

Conditions d'attribution de la certification professionnelle :
L'attribution de la Certification Professionnelle est décidée par le Jury National de Certification réuni par l'autorité de certification s'il considère que l'apprenant a validé tous les blocs de compétences qui constituent la certification professionnelle.



Durée de la formation
1 an / 432h



3 jours en entreprise
2 jours en CFA



Formation en initiale : 6200€
Formation en alternance :
gratuite pour l'apprenti + rémunération



NOUS CONTACTER

 01 80 92 90 05

 www.altsupcergy.fr

 contact@altsupcergy.fr



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



*Titres certifiés par l'État.